FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation :

Nom: HYPRONORM POUDRE DE TREMPAGE

Code du produit: 1447000

Identification de la société/entreprise :

Raison Sociale: PHS.

Adresse: 1/11 rue du puits Dixme SENIA 524.94 577.ORLY.FRANCE.

Téléphone : +33 (0)1 41 76 22 15. Fax :+33 (0)1 41 76 22 38. Telex :.

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme: INRS.

Utilisation de la substance/préparation :

Nettoyage et rénovation de la vaisselle

2 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Libellés des phrases R figurant au paragraphe 2 : voir paragraphe 16.

Substances Dangereuses représentatives :

(présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%).

Cette préparation ne contient aucune substance dangereuse de cette catégorie.

Autres substances apportant un danger :

INDEX 011-002-00-6 CAS 1310-73-2 CE 215-185-5 HYDROXYDE DE SODIUM | Concentration >=0.00% et <2.50%. Symbole: C R: 35

INDEX 016-046-00-X CAS 7681-38-1 CE 231-665-7 HYDROGENOSULFATE DE SODIUM | Concentration >=2.50% et <10.00%. Symbole: Xi R: 41

CAS 68937-66-6 ALCOHOLS C6-12 ETHOXYLATED PROPOXYLATED | Concentration >=0.00% et <2.50%. Symbole: Xi R: 36/38

CAS 64-02-8 CE 200-573-9 ACIDE ETHYLENEDIAMINETETRAACETIQUE, SEL TETRASODIQUE | Concentration >=50.00% et <100.00%. Symbole: Xn R: 36-22

CAS 10213-79-3 CE 229-912-9 METASILICATE DE SOUDE.5 H2O | Concentration >=2.50% et <10.00%. Symbole: C R: 34-37

Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Risque d'effets corrosifs.

Risque d'effets nocifs avec des symptômes d'intoxication légère par ingestion.

4 - PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'exposition par inhalation :

Eloigner le sujet du lieu d'exposition, et l'amener au grand air.

En cas de projections ou de contact avec les yeux :

Le cas échéant, enlever les lentilles de contact.

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

En cas de projections ou de contact avec la peau :

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé; ceux-ci ne seront pas réutilisés avant d'être décontaminés.

Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant connu.

Lorsque la zone contaminée est étendue et/ou s'il apparaît des lésions cutanées, il est nécessaire de consulter un médecin ou de faire transférer en milieu hospitalier.

En cas d'ingestion :

En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Montrer l'étiquette au médecin.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Le produit lui-même ne brûle pas.

Moyen d'extinction approprié :

Tous les agents d'extinction sont autorisés : mousse, sable, dioxyde de carbone, eau, poudre.

Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une combinaison complète de protection.

6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement :

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Placer des fûts en vue de l'élimination de déchets récupérés selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

Méthodes de nettoyage :

En cas de dispersion accidentelle, ne pas réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

Absorber le produit répandu avec des matériaux absorbants non combustibles, et balayer ou enlever à la pelle. Mettre les déchets dans des fûts en vue de leur élimination. Ne les mélanger à aucun autre déchet. Laver à grande eau la surface qui a été souillée.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

Manipulation :

Produit d'usage externe - Ne pas avaler - Ne pas inhaler les poussières.

A utiliser en dilution dans l'eau.

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Fermer soigneusement le récipient après utilisation.

Prévention des incendies :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir paragraphe 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Eviter impérativement le contact du produit avec la peau et les yeux.

Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

- Made under licence of European Label System® MSDS software from InfoDyne - http://www.infodyne.fr -

Stockage :

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Conserver UNIQUEMENT dans le récipient d'origine.

Ne pas dépasser la date de péremption indiquée sur l'emballage.

Stocker entre +5°C. et +35°C. dans un endroit sec, à l'abri de l'humidité.

Conserver hors de la portée des enfants.

8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique :

S'assurer d'une bonne ventilation des locaux (Art. R. 232-5 à R. 235-14 / Code du travail). Les concentrations dans l'atmosphère du lieu de travail ne doivent pas dépasser les valeurs limites données dans les conditions normales d'utilisation.

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 2098-174-99 et ND 2114-176-99:

France	VME-ppm:	VME-mg/m3:	VLE-ppm:	VLE-mg/m3:	Notes:	TMP N°:
1310-73-2	-	2	-	-	-	-
Allemagne	Catégorie:	MAK-ppm:	MAK-mg/m3:	Notes:	Notes:	
1310-73-2	-	-	-	-		
ACGIH(TLV)	TWA-ppm:	TWA-mg/m3:	STEL-ppm:	STEL-mg/m3:	Notes:	Notes:
1310-73-2	-	2	-	-	-	P

Protection respiratoire :

Non concerné dans les conditions normales d'utilisation.

En cas de ventilation insuffisante avec risque de dépassement des VLE, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains :

En cas de risque de contact avec les mains utiliser impérativement des gants appropriés.

Protection des yeux et du visage :

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Mettre à la disposition du personnel des gants des écrans faciaux et des lunettes de sécurité.

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

Protection de la peau :

Porter des vêtements de protection appropriés et en particulier un tablier et des bottes. Ces effets seront maintenus en bon état et nettoyés après usage.

Pour plus de détails voir paragraphe 11 de la FDS - Informations toxicologiques

MESURES D'HYGIENE :

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains après toute manipulation.

Après chaque usage, laver systématiquement les équipements de protection individuelle.

Changer immédiatement les vêtements de travail mouillés et souillés.

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Densité:	non précisé.
Caractère Acide-Base de la préparation:	non concerné.
Solubilité de la préparation dans l'eau:	Soluble.
Tension de vapeur à 50 °C. des composants volatils:	non concerné.
Etat Physique:	Poudre ou poussières.
Intervalle de Point Eclair:	non concerné.
La mesure du pH est impossible ou sa valeur est:	non concerné.
Température d'auto-inflammation:	non précisé.
Température de décomposition:	non précisé.

Intervalle de température de fusion:	non précisé
Température moyenne de distillation des solvants contenus:	non précisé

Autres données :

Aspect et couleur : poudre blanche à jaunâtre

Odeur : Faible

Masse volumique : 810 g/l à 20°C

pH à dilution 1% : 11.9 à 20°C

Point de gel : < 0°C

Point éclair : > 100°C

10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique paragraphe 7 de la FDS.

Conditions à éviter :

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

Matières à éviter :

Acides

Produits de décomposition dangereux :

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone, oxydes d'azote.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Des substances contenues laissent conventionnellement prévoir qu'une application sur la peau saine et intacte d'un animal provoque des destructions tissulaires en moins de quatre heures.

En cas d'exposition par inhalation :

Mal de gorge, toux, haleine courte, insuffisance respiratoire

Les symptômes de complications respiratoires (oedèmes pulmonaires) peuvent n'apparaître qu'au bout de plusieurs heures.

En cas d'ingestion :

Les symptômes sont: brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures, douleur abdominale, vomissement de sang, graves lésions des tissus fragiles et un risque de perforation.

En cas de projections ou de contact avec la peau :

Irritation sévère de la peau, brûlure, rougeur, dermatite, nécrose des tissus.

En cas de projections ou de contact avec les yeux :

Rougeur intense, enflure de la conjonctive et sécrétion abondante.

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée écologique sur la préparation elle même n'est disponible.

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Ne pas déverser dans les cours d'eau.

Ne pas déverser le produit en grande quantité (pur ou dilué) dans les égouts.

Déchets:

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés:

Vider complètement le récipient. Conserver la(les) étiquettes sur le récipient.

- Made under licence of European Label System® MSDS software from InfoDyne - http://www.infodyne.fr -

Remettre à un éliminateur agréé.

Dispositions locales:

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du code de l'environnement.

On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Elimination des déchets et récupération des matériaux).

Codes déchets (Décision 2001/573/CE, Directive 75/442/CEE, Directive 91/689/CEE relative aux déchets dangereux) :

20 01 29 * détergents contenant des substances dangereuses

14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

UN1759=SOLIDE CORROSIF, NSA

ADR/RID	Classe	Code	Groupe	Etiquette	Ident.	QL	Dispo.	
	8	C10	III	8	80	LQ24	274	
IMDG	Classe	2°Etiq	Groupe	QL	FS	Dispo.		
	8	-	III	5 kg	F-A,S-B	223 274 944		
IATA	Classe	2°Etiq.	Groupe	Passager	Passager	Cargo	Cargo	note
	8	-	III	822	25 kg	823	100 kg	A3
	8	-	III	Y822	5 kg	-	-	-

15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes Préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.

A aussi été pris en compte la directive 2001/59/CE portant 28 ème adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).

Ce produit n'est pas classé comme inflammable.

Classement de la Préparation :

Corrosif

Contient du :

ACIDE ETHYLENEDIAMINETETRAACETIQUE, SEL TETRASODIQUE

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence:

R 22	Nocif en cas d'ingestion.
R 34	Provoque des brûlures.
S 26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S 36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S 45	En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S 22	Ne pas respirer les poussières.
S 27	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
S 2	Conserver hors de portée des enfants.
S 7/8	Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

Dispositions particulières :

Nomenclature des installations classées. (France) (Pour Quantité lire Quantité totale présente dans l'installation)

Cette préparation relève d'une nomenclature spécifique.

- Made under licence of European Label System® MSDS software from InfoDyne - http://www.infodyne.fr -

16 - AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Libellés des phrases R figurant au paragraphe 2:

R 22	Nocif en cas d'ingestion.
R 34	Provoque des brûlures.
R 35	Provoque de graves brûlures.
R 36	Irritant pour les yeux.
R 36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R 37	Irritant pour les voies respiratoires.
R 41	Risque de lésions oculaires graves.

- Made under licence of European Label System® MSDS software from InfoDyne - http://www.infodyne.fr -